

## DRAEXLMAIER Group Supplier Portal Terms of Use

Version 4, dated June 1, 2016

Link: <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>

## Les Termes d'utilisation du Portail Fournisseur du groupe DRAEXLMAIER

Version 4, en date du 1 juin 2016

lien: <http://www.draexlmaier.com/supplier-portal.html>

- | <b>1. Standard Conditions and Area of Application</b>  | <b>1. Conditions générales et champ d'application</b>  |
|--|--|
| <p>1.1. The DRAEXLMAIER Group Supplier Portal (hereafter referred to as "Portal") is a platform which enables (i) the DRAEXLMAIER Group (hereafter referred to as "DRAEXLMAIER" and/or "Portal Operator") to publically post its commercial terms and conditions, directives, guidelines and processes for the procurement, logistics, supplier quality areas (among others) and to communicate any changes hereto; and (ii) DRAEXLMAIER suppliers (hereafter referred to as Supplier(s)), upon registration, to use Portal in order to submit their bidding offers, access commercial information and use other applications integrated in the Portal and/or to access other information available on the Portal, in electronic form.</p> | <p>1.1. Le Portail des Fournisseurs du groupe DRAEXLMAIER (ci-après désigné comme "Portail") est une plateforme qui permet (i) au groupe DRAEXLMAIER (ci-après désigné comme « DRAEXLMAIER » et/ou « opérateur du Portail ») de diffuser publiquement ses termes et conditions généraux, ses directives, ses lignes directrices et ses procédures d'approvisionnement, ses logistiques, les domaines de qualité des Fournisseurs et de communiquer tout changement y afférent ; et (ii) aux Fournisseurs de DRAEXLMAIER (ci-après désignés comme « Fournisseur(s) »), lors de l'enregistrement, d'utiliser le Portail pour soumettre leurs propositions d'offres, d'accéder à l'information commerciale et d'utiliser autres applications intégrées dans le Portail et/ou accéder à d'autres informations disponibles sur le Portail dans la forme électronique.</p> |
| <p>1.2. Any Supplier that wishes to enter into a business relationship with DRAEXLMAIER to supply DRAEXLMAIER with products and services must register to use the Portal. Suppliers may only use the Portal after they have been authorized and have received the login data from DRAEXLMAIER.</p>   | <p>1.2. Chaque Fournisseur souhaitant entrer en relation commerciale avec DRAEXLMAIER pour fournir des produits ou des services à DRAEXLMAIER doit s'enregistrer pour utiliser le Portail. Les Fournisseurs ne peuvent accéder au Portail qu'une fois DRAEXLMAIER les a autorisé et leur a transmis les données d'accès.</p>   |
| <p>1.3. These Terms of Use shall apply to all processes and applications with regards to the Portal and apply exclusively to all the companies of DRAEXLMAIER.</p>   | <p>1.3. Ces Termes d'utilisation s'appliquent à tous les processus et applications concernant le Portail et s'appliquent exclusivement à toutes les entreprises de DRAEXLMAIER.</p>  |
| <p>1.4. Any offer, acceptance, declarations or other acknowledgement made and/or transmitted via the Portal by the Supplier shall have the</p>   | <p>1.4. Toute offre Toute offre, acceptation, déclaration ou autre confirmation effectués et / ou transmis via le Portail par le</p>   |

same legal and binding effect as declarations made by or sent by other by other means; such as by mail, fax or telephone.

Fournisseur aura le même effet juridique contraignant au même titre que les déclarations faites ou envoyées par d'autres moyens; tels que par courriel, fax ou téléphone.

## 2. Supplier Obligations

## 2. Les obligations du Fournisseur

### 2.1. Access by way of Strictly Confidential Password and Authorization

### 2.1. L'accès moyennant un identifiant et une autorisation strictement confidentiels

2.1.1. All Suppliers that have been registered to use the Portal are issued a password to gain access. The Supplier agrees to treat its password as strictly confidential and not to use the password beyond its contractual scope. The Supplier also agrees to prevent all unauthorized use of the password by third parties. The Supplier shall, without delay, inform DRAEXLMAIER of any misuse, or suspected misuse, that is detected. Furthermore, the Supplier hereby declares that any and all of its employees, agents or affiliates that have access to use the password are duly **authorized** to issue any and all necessary statements and binding declarations of intent for their company.

2.1.1. Tous les Fournisseurs déjà enregistrés pour utiliser le Portail obtiennent un mot de passe pour pouvoir y accéder. Le Fournisseur s'engage à garder son mot de passe strictement confidentiel et à ne pas l'utiliser au-delà de sa vocation contractuelle. En outre, le Fournisseur s'engage à prévenir toute utilisation non autorisée du mot de passe par des tiers. Le Fournisseur doit également, sans délai, informer DRAEXLMAIER de tout usage abusif ou usage abusif suspecté détectés. De plus, le Fournisseur déclare dans les présentes que chacun et tous ses employés, ses agents ou affiliés qui ont accès à l'utilisation du mot de passe sont dûment autorisés à émettre chaque toute énonciation nécessaire toutes déclarations fermes d'intention pour le compte de leur entreprise.

2.1.2. The Supplier shall take all necessary precautions to prevent viruses, worms, Trojan horses, etc. from harming, obstructing or infiltrating the Portal of the Portal Operator. In the event that the Supplier causes a malicious infiltration, the Supplier shall inform the Portal Operator thereof without delay.

2.1.2. Le Fournisseur doit prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher les Virus, Worms, chevaux de Troie etc. ... de nuire, d'entraver ou d'infiltrer le Portail de l'opérateur. Dans le cas où le Fournisseur provoque une infiltration malveillante, il doit en informer l'opérateur du Portail sans délai.

2.1.3. In the event that a Supplier breaches any of its obligations stipulated in the preceding paragraphs, DRAEXLMAIER has the right to exclude the Supplier, and any of its affiliates, from the use of the Portal. DRAEXLMAIER shall remain unaffected by any claims for damages or liability towards the Supplier.

2.1.3. Dans le cas où un Fournisseur ne respecte pas ses obligations stipulées dans les paragraphes précédents, DRAEXLMAIER a le droit d'exclure le Fournisseur, et chacune de ses filiales, de l'utilisation du Portail. DRAEXLMAIER ne pourra pas être poursuivie pour toute demande en dommages ou en responsabilité envers le Fournisseur.

### 2.2. Acceptance of Terms

### 2.2. Acceptation des Termes

All Suppliers agree to comply with the Terms of Use listed above regarding the authorization and access to the Portal and the submission and receipt of electronic information. Hence, all Suppliers shall waive any claims or disputes regarding the validity, effectiveness or binding

Tous les Fournisseurs s'engagent à respecter les Termes d'utilisation énumérés ci-dessus concernant l'autorisation et l'accès au Portail et la soumission et la réception de l'information électronique. Par conséquent, tous les Fournisseurs doivent renoncer à toute demande

nature of any transactional information submitted via the Portal, with the exception of any legal rights granted under any applicable jurisdiction regarding contract rescission.

### 2.3. Operational Capability of the Communication Systems

The Supplier agrees to maintain its part of the communication systems in perfect operational condition and in accordance with the best available technology.

## 3. Cost of Communication Systems

- 3.1. The cost of using the Portal shall not be reimbursed.
- 3.2. Each Supplier is responsible for all operational costs of its communication system, including, but not limited to, maintenance costs, the costs of personnel, purchasing and installation of its communication system, as well as the associated costs of software and other technical devices, the elimination of any possible disruptions, actual and expected identification of errors and costs required to maintain the communication system at the best available technology.

## 4. DRAEXLMAIER Liability in the Area of Portal Applications

DRAEXLMAIER bears no liability, for any reason whatsoever, for damages stemming from or in connection with the usage of the Portal. Any liability obligation mandated or prescribed by law remains unaffected by the limitation of liability listed above. The use of the Portal and the notice of these Terms of Use are deemed to represent Supplier's express acceptance hereunto.

## 5. Non-Disclosure of Business and Trade Secrets

Prior execution of a written Non-Disclosure Agreement between DRAEXLMAIER and Supplier is a prerequisite for any business relationship with DRAEXLMAIER and authorization to use the Portal.

ou litige concernant la validité, l'efficacité ou la nature ferme de toute information transactionnelle soumise à travers le Portail, à l'exception de tous droits accordés en vertu d'une juridiction compétente en ce qui concerne résiliation du contrat.

### 2.3. Capacité opérationnelle des systèmes de communication

Le Fournisseur s'engage à maintenir ses systèmes de communication en parfaite condition opérationnelle et en conformité avec la meilleure technologie disponible.

## 3. Coût des systèmes de communication

- 3.1. Le coût de l'utilisation du Portail ne doit pas être remboursé.
- 3.2. Chaque Fournisseur est responsable de tous les coûts de fonctionnement de son système de communication, y compris, mais sans s'y limiter, les coûts d'entretien, les frais du personnel, l'achat et l'installation de son système de communication, ainsi que les coûts associés de logiciels et d'autres dispositifs techniques, l'élimination de toutes perturbations possibles, l'identification actuelle et prévisible des erreurs et les coûts nécessaires pour maintenir le système de communication au niveau de la meilleure technologie disponible.

## 4. La responsabilité de DRAEXLMAIER dans le domaine des applications du Portail

DRAEXLMAIER n'encourt aucune responsabilité, pour quelque raison que ce soit, pour les dommages découlant de/ ou en relation avec l'utilisation du Portail. Toute obligation de responsabilité ordonnée ou prévue par la loi demeure sans effet en application de la limitation de responsabilité annoncée ci-dessus. L'utilisation du Portail et de la notice relative aux Termes d'utilisation sont réputées représenter une acceptation explicite par le Fournisseur.

## 5. Non-divulgence des secrets d'affaires et de commerce

La conclusion, en premier lieu, d'un accord écrit de non-divulgence entre DRAEXLMAIER et Fournisseur est une condition préalable à toute relation d'affaires avec DRAEXLMAIER et à l'autorisation d'utiliser le Portail.

## 6. Data Protection

- 6.1. The Portal Operator merely collects and saves the personal data required for the login and identification of the Supplier. This includes the name, password and company with the address and real name of the person with the authorized access. DRAEXLMAIER only processes the personal data within the scope of effective data protection rights.
- 6.2. This data is stored on a server. The data shall be passed on to third parties only as absolutely required for correct handling. The data shall not be passed on for advertising or evaluation purposes.

## 7. Miscellaneous

- 7.1. These Terms of Use may be amended by DRAEXLMAIER from time to time and will be communicated accordingly in advance via Portal to the Supplier. **Amendments will be valid from the day of their communicated effective date and the latest version of these Terms of Use shall apply, unless the Supplier objects them to in writing within ten (10) business days from the day of their communication via Portal to the Supplier.**
- 7.2. DRAEXLMAIER shall place all its conditions, directives, guidelines and processes in the procurement, logistics, supplier quality and other areas ("Terms") on the Portal. These Terms may be amended from time to time and the amendments will be communicated accordingly in advance via Portal to the Supplier. **Amendments within the Portal will be effective and binding from the day of their communicated effective date and the latest version of the Terms shall apply, unless the Supplier objects them to in writing within ten (10) business days from the day of their communication via Portal to the Supplier.**

All other Terms contained in the Supplier Portal that are not explicitly amended by the posted Amendments shall remain unaffected and remain in full force.

- 7.3. Should any single provisions of these Terms of Use be or become fully or partly ineffective, the remaining provisions shall remain unaffected thereby. Ineffective provisions are to be mutually replaced by

## 6. Protection des Données

- 6.1. L'opérateur du Portail recueille et enregistre simplement les données personnelles nécessaires à la connexion et l'identification du Fournisseur. Cela comprend le nom, mot de passe et la société avec l'adresse et le vrai nom de la personne ayant l'accès autorisé. DRAEXLMAIER ne traite les données personnelles que dans le cadre du respect des droits à la protection efficace des données.
- 6.2. Ces données sont stockées sur un serveur. Elles ne sont transmises à des tiers que si cela est jugé absolument nécessaire pour une manipulation correcte. Les données ne doivent pas être transmises pour des fins publicitaires ou d'évaluation.

## 7. Divers

- 7.1. Ces Termes d'utilisation peuvent être modifiés par DRAEXLMAIER de temps à autre et seront communiqués en conséquence par avance au Fournisseur à travers le Portail. **Les modifications ne rentrent en vigueur qu'à partir de la date de leur communication effective et c'est la dernière version de ces Termes d'utilisation qui sera applicable à moins que le Fournisseur ne s'y oppose par écrit dans les dix (10) jours ouvrables à partir du jour de leur communication via le Portail au Fournisseur.**
- 7.2. DRAEXLMAIER doit faire placer toutes ses conditions, ses directives, ses lignes directrices et ses procédures d'approvisionnement, ses logistiques, la qualité des Fournisseurs et autres sujets (« Termes ») dans le Portail. Ces Termes peuvent être modifiés de temps à autre et toutes les modifications seront communiquées en conséquence par avance au Fournisseur à travers le Portail. **Les modifications ne rentrent en vigueur et ne deviennent obligatoires qu'à partir de la date de leur communication effective et c'est la dernière version des Termes d'utilisation qui sera applicable à moins que le Fournisseur ne s'y oppose par écrit dans les dix (10) jours ouvrables à partir du jour de leur communication via le Portail au Fournisseur.**

Tous les autres termes contenus dans le Portail du Fournisseur et qui ne sont pas

such provisions which come as close as possible to the target outcome by application of the principles of utmost good faith. The same applies to replacing any omissions.

- 7.4. These Terms of Use are exclusively subject to the laws of the Federal Republic of Germany. The provisions of the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods shall not apply.
- 7.5. The place of performance for all obligations stipulated in these Terms of Use shall be Landshut, Germany. The German system of DRAEXLMAIER shall be applicable to all specified time.
- 7.6. The court of exclusive and controlling jurisdiction is in Landshut, Germany, and shall preside over and rule on all cases and disputes regarding the use and applications of these Terms of Use. DRAEXLMAIER is entitled, however, to bring legal action against the Supplier in its general place of jurisdiction.

In the event of any conflict between the English version and the translation of these Terms of Use, the English version shall prevail.

explicitement modifiées par les amendements affichés demeurent inchangés et resteront pleinement en vigueur.

- 7.3. Si l'une des dispositions de ces Termes d'utilisation est ou devient totalement ou partiellement inefficace, les autres dispositions n'en seront pas affectées de ce fait. Les dispositions inefficaces doivent être remplacées mutuellement par des dispositions qui peuvent atteindre aussi près que possible le résultat objectif de l'application des principes de bonne foi. La même chose s'applique au remplacement des omissions.
- 7.4. Ces Termes d'utilisation relèvent exclusivement des lois de la république fédérale d'Allemagne. Les règles de la convention internationale des nations unies sur les contrats et la vente internationale de Marchandises ne sont pas applicables.
- 7.5. Le lieu de l'exécution de toutes les obligations stipulées dans ces Termes d'utilisation est Landshut, Allemagne. Le système allemand des horaires de DRAEXLMAIER doit être applicable à tout horaire spécifique.
- 7.6. Le Tribunal de compétence exclusive et de contrôle est celui de Landshut, en Allemagne, et doit prévaloir dans tous les litiges et conflits concernant l'emploi et les applications de ces Termes d'utilisation. DRAEXLMAIER est, toutefois, en droit d'intenter toute action en justice contre le Fournisseur au lieu habituel de sa juridiction.

Dans le cas de conflit entre la version anglaise et la traduction de ces Termes d'utilisation, seule la version anglaise prévaut.